Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20221003-D20221003-127-DE Date de télétransmission : 06/10/2022 Date de réception préfecture : 06/10/2022

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2022-127 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2022, le lundi 3 octobre, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président. Date de convocation : mardi 27 septembre 2022 - Secrétaire de séance : André MOINGEON

Nombre de membres en exercice: 84 - Nombre de présents: 62 - Nombre de pouvoirs: 17 - Nombre de votants: 79

Etaient présents et ont pris part au vote: Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Thierry DEROUBAIX, Patricia GRIMAL, Jean-Marc RIGAUD, Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO, Gisèle LEVRAT, Lionel MANOS, Marie-Noëlle TAUTY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Bernard PERRET, Patrick BLANC, Ludovic PUIGMAL, Jean-Louis GUYADER, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, Joël MATHY, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Stéphanie JULLIEN, Walter COSENZA, Lionel KLINGLER, Coraline BABOLAT, Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Franck PLANET, Jean-Luc RAMEL (jusqu'à la délibération n°2022-157), Jean-Alex PELLETIER, Régine GIROUD, Marie-José SEMET, Mohammed EL MAROUDI, Jean ROSET, Daniel ROUSSET (jusqu'à la délibération n°2022-158), Denis JACQUEMIN, Laurent REYMOND-BABOLAT, Paul VERNAY, Pierre BOILEAU, Pascal COLLIGNON, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ, Fabrice VENET (jusqu'à la délibération n°2022-142), Sylviane BOUCHARD, Gilbert BOUCHON, Josiane CANARD, Patrick MILLET, Marcel JACQUIN, Nazarello ALONSO, Agnès OGERET, Maud CASELLA, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir: Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Stéphanie PARIS (à Patricia GRIMAL), Pascal BONETTI (à Gisèle LEVRAT), Joël BRUNET (à Jean-Marc RIGAUD), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ), Roland VEILLARD (à Denis JACQUEMIN), Alexandre NANCHI (à Stéphanie JULLIEN), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Elisabeth LAROCHE (à Marie-José SEMET), Frédéric TOSEL (à Régine GIROUD), Frédéric BARDOT (à Lionel MANOS), Valérie CAUWET DELBARRE (à Pascal COLLIGNON), Marie-Claude REGACHE (à Fabrice VENET), Gaël ALLAIN (à Ludovic PUIGMAL), Françoise GIRAUDET (à Liliane FALCON), Eric BEAUFORT (à Patrick MILLET), Bernard GUERS (à Roselyne BURON).

Etaient excusés et suppléés : Maël DURAND (par Coraline BABOLAT), Patrice MARTIN (par Daniel ROUSSET), Pascal PAIN (par Pierre BOILEAU).

Etaient excusés: Jean PEYSSON, Jean MARCELLI, Daniel BEGUET.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Dominique DELOFFRE.

Objet: Installation de trois nouveaux conseillers communautaires

M. Jean-Louis GUYADER, président, indique qu'il convient d'installer trois nouveaux conseillers communautaires.

- . <u>Pour la commune de Leyment</u> : suite à la démission de plus d'un tiers de des membres du conseil municipal, une élection intégrale s'est déroulée le 25 septembre 2022 afin de procéder au renouvellement des conseillers municipaux et conseillers communautaires (élus au suffrage direct dans les communes de 1 000 habitants et plus). M. Lionel KLINGLER et Mme Sandrine BRICOURT ont été élus respectivement conseiller communautaire titulaire et conseillère communautaire suppléante.
- . <u>Pour la commune de Briord</u>: Mme Gaëlle CURTET, conseillère communautaire suppléante pour la commune de Briord, a démissionné le 28 juin de son poste de conseillère municipale. Elle ne peut donc plus occuper la fonction de suppléante à la CCPA et doit être remplacée par le conseiller municipal le plus haut placé sur la liste des candidats aux municipales, qui n'est ni conseiller communautaire ou n'a pas démissionné de cette fonction (cas des communes de 1000 habitants et plus, avec un seul siège de conseiller communautaire). Il s'agit donc de M. Serge MERLE.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20221003-D20221003-127-DE Date de télétransmission : 06/10/2022 Date de réception préfecture : 06/10/2022

Le Conseil communautaire :

- PREND ACTE de l'installation de M. Lionel KLINGLER en qualité de conseiller communautaire titulaire et de Mme Sandrine BRICOURT en qualité de conseillère communautaire suppléante de la commune de Leyment.
- PREND ACTE de l'installation de **M. Serge MERLE** en qualité de conseiller communautaire suppléant de la commune de Briord.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Acte rendu exécutoire après : Dépôt en Préfecture, le 6 octobre 2022 et publication le 7 octobre 2022

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation, Le 1^{er} vice-président,

Marcel JACQUIN